



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E91755

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 523 081 040 RCS

Siret : 523 081 040 00017

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5402929

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144631013

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144631013

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2023

Raison sociale : GECP

ZA DE TALHOUET
56330 PLUVIGNER

Téléphone : 02 97 50 95 58

Portable :

Site Internet : www.gecp56.fr

E-mail : prono.gecp@gmail.com

Responsabilité légale :

PRONO MARYLINE CO-GÉRANT / PRONO LAURENT CO-GÉRANT

Fax : 02 97 50 94 39

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/05/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.